

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 10

Rubrik: À nos abonnés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ste-Croix et Vallorbe, et nous espérons qu'il viendra bientôt s'en ajouter d'autres sur le terrain vaudois. Ces sections verseront une petite contribution à la société cantonale qui les unit en fédération, et nommeront le comité cantonal.

La constitution se fera dès que trois sections se seront annoncées au président de la société cantonale, M. le D^r Ed. Ceresole, à Lausanne, ce qui ne saurait tarder sans doute.

Société des samaritains d'Yverdon. — Du 23 au 29 août, M. Hummel, aide-instructeur des troupes sanitaires, a fait à Yverdon un cours de pansements pour les dames, et un cours de transport pour les messieurs de la société.

Chaque soir, en outre, M. le D^r Guisan a exposé un sujet différent devant samaritains et samaritaines. Le 29 a eu lieu un exercice en campagne — le premier — qui nous a vivement intéressés et qui a fort bien réussi.

La supposition était la suivante: Un breack chargé de 12 personnes a été tamponné par un train à un passage à niveau des environs d'Yverdon. Un témoin de l'accident court en ville demander secours aux samaritains.

Quelques samaritains et samaritaines, sous la conduite du D^r Guisan, se rendent alors immédiatement sur le lieu du sinistre et s'occupent à donner les premiers soins aux pseudo-blessés (à qui avait été remis une fiche indiquant le genre de plaie dont ils étaient atteints) en attendant du renfort. Il est 3 heures. Peu après arrive une forte colonne de samaritains avec deux chars de réquisition, des cuvettes, éponges, matériel de pansement, etc.

Les hommes improvisent sur place des brancards, et aménagent les chars, tandis que les dames appliquent les pansements nécessaires et réconforment les blessés.

A 5¹/₂ heures on charge ceux-ci sur les voitures; on replie le poste de secours, et tout le personnel sanitaire accompagne les pauvres victimes à l'infirmérie où a lieu le décharge-ment. Là, dans une critique très franche, M. le D^r Girard, représentant de la Croix-Rouge, a relevé les fautes commises et a félicité la Société des samaritains d'Yverdon de son excellent travail. Puis M. le D^r Guisan a remercié messieurs Hummel et Girard de leur concours, et engagé les samaritains à persévéérer dans la belle tâche qu'ils se sont donné. G.

A nos abonnés

Reliure pour „La Croix-Rouge suisse“

Comme l'année dernière, l'administration de notre journal fournira aux abonnés qui lui en feront la demande en temps utile, et pour le prix de 60 centimes, une *reliure toile grenat, ornée de l'écusson blanc à croix rouge, et du millésime 1909*.

La carte-commande incluse doit nous être retournée affranchie, munie du nom et de l'adresse exacts et bien lisibles, dès maintenant et avant le 15 décembre 1909.

L'administration de « La Croix-Rouge suisse »,
Hirschengraben, 7, BERNE.